

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est, par la présente donnée par le soussigné, Anthony Cyr, directeur général et greffier-trésorier par intérim, de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds que :

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024, IL A ÉTÉ ADOPTÉ LE RÈGLEMENT 395 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET (PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES) POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025, DE FIXER LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE, DES TAXES SPÉCIALES, DE LA TAXE À L'UNITÉ AINSI QUE LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX (AQUEDUC, ÉGOUT, ENLÈVEMENT ET TRANSPORT DES ORDURES, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ENFOUISSEMENT).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 405, rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

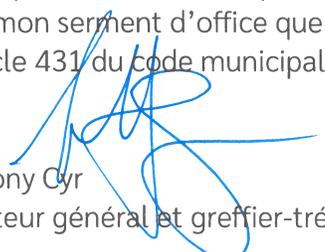
Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 3<sup>e</sup> jour de décembre 2024.



Anthony Cyr  
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Anthony Cyr, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal entre 15h et 16h ce 3<sup>e</sup> jour de décembre 2024.



Anthony Cyr  
Directeur général et greffier-trésorier par intérim